

LE MAIRE,

Affaire suivie par le service des finances  
Téléphone : 02 41 57.39.40

Objet : Subvention communale 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous connaissez la volonté du conseil municipal de soutenir le mouvement associatif communal.

Cela se traduit au quotidien par la mise à disposition d'équipements de qualité et des services techniques municipaux et aussi un soutien financier direct.

Je vous ai aussi déjà informé des difficultés financières auxquelles les collectivités sont confrontées.

La baisse des aides de l'Etat conjuguée au souhait de vos élus de ne pas augmenter la fiscalité locale nous contraint à maîtriser nos dépenses.

En votre qualité d'acteur associatif vous participez aussi à cette maîtrise en formulant une demande de subvention ajustée à vos stricts besoins et à vos capacités financières.

Je compte donc sur votre implication sur ce point et je vous serais reconnaissant de bien vouloir me communiquer au plus tard le 15 octobre 2018, le bilan de l'exercice 2017, le bilan prévisionnel de l'exercice 2018, vos prévisions 2019 et vos disponibilités de trésorerie.

Pour ce faire, je vous invite à télécharger sur le site Internet de la ville les documents nécessaires et à me les retourner par voie postale ou de manière dématérialisée à l'adresse suivante : [subventions@beaufortenanjou.fr](mailto:subventions@beaufortenanjou.fr).

Dès novembre, les commissions concernées examineront votre demande qui sera ensuite soumise, en décembre, à l'approbation du conseil municipal.

Vous remerciant pour votre collaboration et vous renouvelant tous mes encouragements dans le cadre de votre engagement associatif,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

*et cordialement.*



Le Maire,  
Serge MAYE